Catalogue no. 11-624-MIE — No. 013
ISSN: 1708-0169
ISBN: 0-662-43050-6

Analytical Paper

Insights on the Canadian Economy

Changes in Foreign Control under Different Regulatory Climates: Multinationals in Canada

by John R. Baldwin, Guy Gellatly and David Sabourin

Micro-economic Analysis Division
18th floor, R.H. Coats Building, Ottawa, K1A 0T6

Telephone: 1 800 263-1136

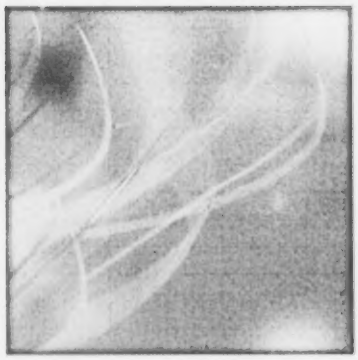

Statistics Canada Statistique Canada

Canada

Changes in Foreign Control under Different Regulatory Climates: Multinationals in Canada

by

John R. Baldwin
MEAD
Statistics Canada

Guy Gellatly
MEAD
Statistics Canada

David Sabourin
IOFD
Statistics Canada

11-624-MIE No. 013
ISSN: 1708-0169
ISBN: 0-662-43050-6

March 2006

How to obtain more information:
National inquiries line: 1-800-263-1136
E-mail inquiries: infostats@statcan.ca

The authors are grateful to Christian Nicol of the Industrial Organization and Finance Division (IOFD) at Statistics Canada for his assistance in developing the time series estimates for energy industries reported in section 5. They also wish to thank Desmond Beckstead and Mark Brown of the Micro-economic Analysis Division (MEAD) at Statistics Canada for their assistance with the decomposition exercise noted in section 6. The authors are grateful to Cynthia Baumgarten for her comments and suggestions.

Published by authority of the Minister responsible for Statistics Canada

© Minister of Industry, 2006

All rights reserved. The content of this publication may be reproduced, in whole or in part, and by any means, without further permission from Statistics Canada, subject to the following conditions: that it is done solely for the purposes of private study, research, criticism, review, newspaper summary, and/or for non-commercial purposes; and that Statistics Canada be fully acknowledged as follows: Source (or "Adapted from", if appropriate): Statistics Canada, name of product, catalogue, volume and issue numbers, reference period and page(s). Otherwise, no part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system or transmitted in any form or by any means, electronic, mechanical, photocopy, for any purposes, without the prior written permission of Licensing Services, Client Services Division, Statistics Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

La version française de cette publication est disponible sur demande (nº 11-624-MIF au catalogue).

Note of appreciation
Canada owes the success of its statistical system to a long-standing partnership between Statistics Canada, the citizens of Canada, its businesses, governments and other institutions. Accurate and timely statistical information could not be produced without their continued cooperation and goodwill.

106-05265/

Abstract

This paper examines the incidence of foreign control in Canadian non-financial industries. It focuses on changes in the share of assets and revenues under foreign control over a long-run period during which Canada's regulatory climate shifted from being more restrictive to more liberal in its treatment of inward foreign direct investment. These regulatory changes coincided with a retrenchment and then a resurgence in the activities of foreign multinationals in Canadian industry. We report aggregate results for non-financial industries, along with specific tabulations for the energy sector. More detailed industry tabulations are presented for the 2000-2003 period.

1. Introduction

The economic performance of the Canadian economy depends on the efficiency of Canadian producers and the effectiveness of competitive market forces. The strength of these competitive forces depends on inherent characteristics like market structure, but also on the interaction of producers with the political system. Firms respond to economic incentives. And the operations of firms are often tempered by regulatory constraints that are imposed by the state.

The history of foreign multinational activity in the Canadian economy provides one example of how firms respond to different competitive environments. Foreign direct investment has been an important component of the Canadian economy since Confederation. Foreign firms have long responded to economic forces by locating their production activities in Canada. Throughout, the Canadian political system has attempted to influence the nature of these activities—first through tariffs and commercial policy, and more recently, through the direct regulation of foreign direct investment (FDI). The latter foray into regulation by the Canadian state offers a case study of the extent to which market forces can be shaped—how aggregate investment levels change when regulation is imposed and how these subsequently respond when regulatory barriers are relaxed.

In this paper, we report on long-run changes in foreign control, concentrating on years in which the regulatory climate shifted from being more restrictive to more liberal. We focus on aggregate changes in foreign control, along with those specific to the energy sector. Energy industries are examined separately because this is one area of the economy where tighter restrictions on foreign investment remained in place after more liberal policies had been phased in elsewhere.

Our data on the activities of foreign multinationals come from Statistics Canada's *Corporation and Labour Unions Returns Act* (now the *Corporations Returns Act*). These data provide for a broad portrait of the importance of foreign-controlled corporations in different sectors of the Canadian economy. CALURA defines a foreign-controlled firm as one with 50%+ of its voting equity controlled by foreign residents or by a foreign corporation (there are exceptions to this majority equity rule in cases where the domestic company is *effectively* controlled from abroad).[1] These data classify all equity, revenue and assets generated or held by foreign-controlled firms to the foreign-controlled sector. This readily allows us to estimate the share of domestic economic activity—in terms of assets, revenues or equity—that is under foreign control.

The organization of this paper is as follows. Section 2 provides a brief overview of the regulatory regime governing foreign capital in Canada. Section 3 reports on long-run changes in foreign control in non-financial industries. Section 4 discusses related research that places the importance of regulatory forces in context, by evaluating other factors that can be expected to engender changes in foreign control. Section 5 reports on foreign control in the energy sector and examines overall trends in non-financial industries after the energy sector has been excluded. Section 6 presents detailed industry tabulations for the 2000-2003 period. Section 7 concludes.

2. *Changes in the investment regulatory regime—a brief synopsis*

Both tariff reductions and regulatory factors have been posited to affect the level of foreign direct investment in Canada. While tariff reductions have gradually reduced barriers to the movement of goods, changes to the investment regulatory regime have first created, and then relaxed, barriers to the movement of capital. These shifts in regulatory policy were grounded in the prevailing intellectual currents of the time. In the late 1960s and early 1970s, much attention was focused on what was widely regarded as the negative consequences of increased foreign control.[2] This culminated, by the mid 1970s, in the establishment of the Foreign Investment Review Agency (FIRA), the mandate of which was to monitor foreign investment in the Canadian economy and adjudicate proposed capital inflows. Inward FDI that involved the acquisition of Canadian businesses by foreign investors or the establishment of new foreign-owned startups was subject to FIRA approval. FIRA is perhaps the most visible example of a regulatory policy that was "primary and explicitly implemented to alter the environment for FDI in Canada;" under FIRA, foreign investors were required to demonstrate that FDI inflows would result in "significant benefit to Canadians" (Globerman and Shapiro, 1999: 515, 516).[3]

From 1975 to 1985, FIRA established the broad regulatory framework governing the investment activities of foreign multinationals. Foreign capital came under greater scrutiny than in times past, and foreign investors bore an increased administrative and regulatory burden. While FIRA's mandate was wide-reaching, Canada's investment regulatory regime also included a sizable array of sector-specific policies that were tailored to the idiosyncrasies of different industries. Many of these centered on industries that are widely regarded as strategically important to the Canadian economy, such as financial services, telecommunications and oil and gas industries.[4] The last of these, the energy sector, is examined herein. Levels of foreign investment in the energy sector have traditionally been high, with foreign-owned firms controlling a relatively large share of industry assets and revenues. The 1970s and 1980s saw regulatory initiatives put into place that were designed to limit the foreign presence in this sector. The National Energy Program, the most visible of these policies, was implemented in 1980 with multiple objectives, one of which was to encourage the Canadianization of the petroleum industry.

After a change in government in the 1980s, the broad regulatory climate towards foreign capital shifted from being more restrictive to more liberal. In 1985, FIRA was replaced with a new agency, Investment Canada, whose mandate was seen to be less restrictive—as facilitating and soliciting foreign direct investment rather than controlling it. At the same time, the foreign investment provisions of both the FTA and NAFTA relaxed the thresholds required for review

before the agency. The National Energy Program, with the exception of the continued state ownership of the national petroleum company (Petro-Canada), was allowed to lapse.

While a more liberal stance towards inward FDI came into effect in the mid-1980s, the tighter regulatory constraints of the 1970s were not relaxed equally across all industries, at least in the near term. In the energy sector, restrictions on foreign ownership continued—albeit attenuated from the earlier period. Restrictions that precluded foreign investors from acquiring "financially healthy" Canadian oil and gas companies remained in effect until the early 1990s (see Globerman, 1999). While some investment restrictions were loosened in the post-FIRA era, the federally-owned petroleum company (Petro-Canada) continued to exist and to be protected from foreign takeover.

In the following sections, we examine how the incidence of foreign control in Canadian industry varied under these different regulatory climates.

3. *Decline and recovery: Aggregate trends in foreign control*

The overall presence of foreign multinationals in the Canadian economy can be evaluated by examining the percentage of all corporate assets, or revenues, that is accounted for by foreign-controlled firms. Following the reporting conventions of the *Corporations Returns Act*, separate estimates are generally produced for non-financial industries and financial industries—with the former serving as the standard proxy for evaluating the magnitude of foreign control in the aggregate. Asset ratios are input-based, and focus on investment activities—purchases of machinery, equipment and structures that firms rely on to generate capital services. These asset ratios are one measure of the extent to which foreign multinationals influence the productive capacity of the domestic economy. Revenue ratios, in contrast, are output-based, and are more apt to reflect cyclical short-term fluctuations in economic activity if these affect foreign and domestic firms differently. Long-term trends in the shares of assets and output under foreign control may differ if foreign-controlled firms become more (or less) capital intensive than their domestic counterparts. The asset and revenue shares of foreign-controlled firms operating in non-financial industries are reported in Figure 1.[5]

Over the last four decades, foreign multinationals operating in Canada have experienced first a retrenchment and then a resurgence in their activities as evidenced by their share of both assets and revenues. As noted earlier, the late 1960s were witness to substantial consternation in academic and policy circles over what many regarded as the deleterious effects of foreign direct investment on the Canadian economy. This was also a period in which foreign multinationals, via FDI, were increasing their presence in Canada's non-financial industries. By 1971, some 35% of non-financial assets and 37% of non-financial revenues were under foreign control. Beginning in the early 1970s, the overall presence of foreign multinationals in the Canadian economy began to decline, commensurate with the onset of a more restrictive regulatory climate. This retrenchment in foreign control continued in earnest after FIRA came into full effect in 1975. In that year, some 30% of assets in non-financial industries were controlled by foreign-owned firms; a decade later, at the conclusion of the FIRA era, only 22% of assets were under foreign control. The revenues of foreign-controlled firms, 35% of all revenue in non-financial industries in 1975, stood at 29% in 1985.

Figure 1. Percentage of assets and revenues under foreign control, non-financial industries

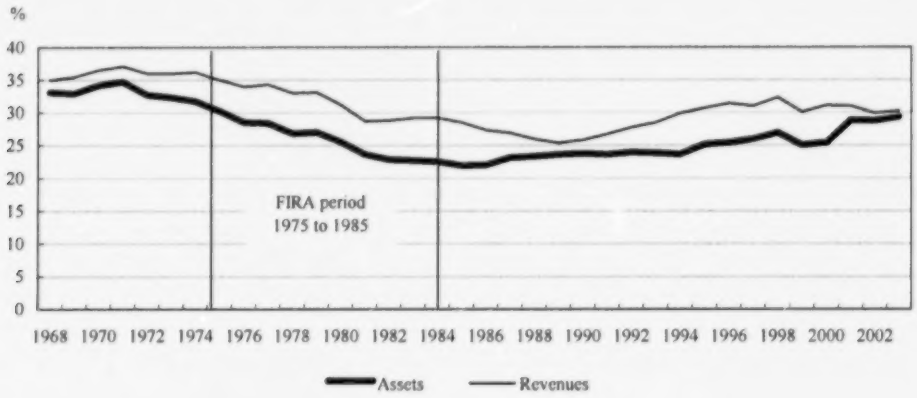

Source: Statistics Canada, Industrial Organization and Finance Division.

The post-FIRA era saw many of the restrictions on inward FDI relaxed, accompanied by a gradual resurgence in the share of economic activity accounted for by foreign-controlled firms. Both the share of foreign-controlled assets and revenues began to increase—asset shares gradually from the mid 1980s and revenue shares beginning in the 1990s. Throughout the 1990s, foreign firms were increasing their presence in non-financial industries—though the shares of assets and revenues under foreign control remained below those experienced during the peak years of the late 1960s and early 1970s. Conflicting incentives for multinational investment may help explain the relative modesty of the post-FIRA recovery. The fact that the increase in foreign control does not quite offset the previous decline is consistent with an interpretation that attributes changes in foreign control both to reductions in tariffs and to shifts in the regulatory regime. Tariffs declined more or less continuously during the 1965-2000 period. All things equal, both tariffs and the regulatory regime were working to reduce the incidence of foreign control during the 1970s and early 1980s. In subsequent years, these forces would be offsetting—with tariff reductions possibly operating to reduce foreign investment and post-FIRA regulatory changes serving to encourage foreign investment.

At first blush, the visual evidence presented in Figure 1 is compelling. Precipitous declines in the share of economic activity accounted for by foreign firms occurred during a period in which the investment regulatory regime was less open to FDI inflows. Once the regulatory regime began to shift from more restrictive to more liberal, this process of retrenchment begins to reverse itself, and the overall presence of foreign-controlled firms in the economy began to increase. This is certainly the case for assets, where the pattern of decline and recovery closely mirrors the transition from restrictive to liberal regulatory climate. Declines in the share of foreign-controlled assets occur more or less continuously from the early 1970s to the mid 1980s—during the lead up to, and for the duration of, the FIRA period. Shares of foreign-controlled revenues exhibited a slightly different decline and growth pattern, as the decline phase extended well into the late 1980s, followed by sharp recoveries during the early 1990s.

4. *The influence of other factors on changes in foreign control*

In this study, we draw attention to a set of regulatory forces that help to determine, in part, the attractiveness of the Canadian economy to foreign investors. In actuality, the foreign investment decisions of multinationals depend on a complex set of underlying factors, of which regulation is but one. Relative wage costs, the costs of raising investment capital, the dynamism of host economies, tariff policies, exchange rate differentials, hedging considerations—each of these can be expected to influence how multinational firms allocate their investment expenditures. Multinational investment strategies may be tailored to still other objectives, such as the need to obtain specialized assets (e.g., R&D capital) that are difficult to exploit via arms length transactions (Caves, 1982).

Disentangling these causal factors in a comprehensive fashion is beyond our scope here. Our interest is with the extent to which aggregate changes in foreign control are consistent with broad changes in the regulatory regime governing foreign investment. While ours is a straightforward look at the relationship between foreign control and regulation, some readers will require a more rigorous examination of causal influences—as a means of placing the importance of regulation in context. In an accompanying exercise (see Baldwin and Gellatly, 2005), we attempted to isolate the effects of changes in the regulatory regime from other factors that are posited to influence the magnitude of foreign capital inflows. These factors help to determine the attractiveness of the investment climate in Canada vis-à-vis the United States. In this exercise, we estimated how the share of assets under foreign control is related to relative GDP, relative unit labour costs, relative wage growth, and differences in the expected return to capital between Canada and the United States. This analysis included a time trend and binary variables that evaluated the transition from the more restrictive to the more liberal regulatory regime.

We found that relative unit labour costs and the relative growth in wage rates both have a negative and significant effect on foreign control. Accordingly, high relative labour costs in Canadian markets serve to reduce their attractiveness to foreign investors. The relative return on equity variable has a positive and significant effect, as relatively high (low) yields in Canadian markets serve to attract (deter) foreign capital.

It is noteworthy that when these proxies for the attractiveness of the economic climate are included, there is still evidence that the FIRA period was marked by a reduction in foreign control.

5. *Sectoral patterns of decline and recovery: energy versus non-energy industries*

In a related study, Baldwin and Gellatly (2005) found that the pattern of decline and recovery observed in Figure 1 was apparent in many sectors—which suggests that changes in foreign control were driven *inter alia* by general factors, such as changes to the regulatory regime.

The statistical exercise described in Section 4—which focused on the foreign share of assets in non-financial industries—corroborates this view. There is evidence of a statistical relationship between changes in the regulatory climate and changes in foreign control, once other factors that are expected to influence the magnitude of inward foreign direct investment are taken into account.

These aggregate patterns may, however, obscure more detailed industry-specific trends, as the transition from restrictive to liberal regulatory climates did not occur uniformly in all areas of the economy. As noted earlier, certain sectors, such as energy, maintained a variety of restrictive measures well into the post-FIRA period.

In this section, we focus on long-run changes in foreign control in Canada's energy sector. This sector is comprised of two sub-sectors: (1) petroleum and coal manufacturing industries and (2) oil and gas extraction industries. Concerns over the activities of foreign multinationals in these sub-sectors have persisted well into the post-FIRA era. In Figure 2, we present the revenue shares of foreign-controlled firms operating in the energy sector.[6] We report these separately for petroleum and coal industries and oil and gas industries, along with the energy sector average.

Figure 2. Percentage of revenues under foreign control, energy industries

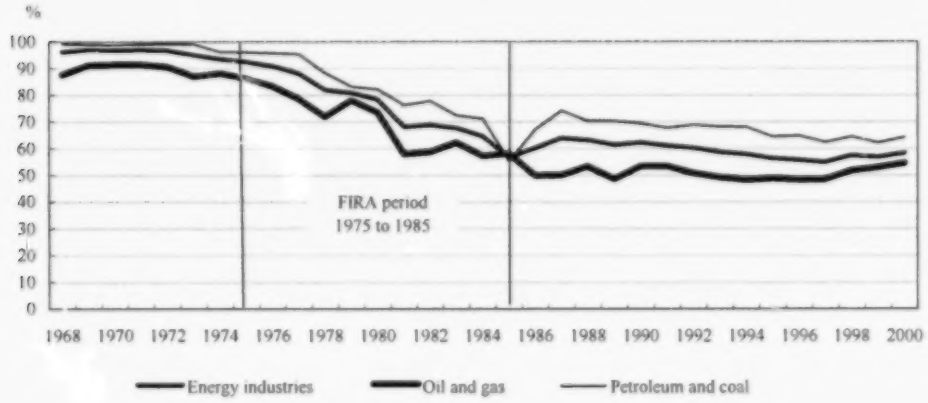

Source: Special tabulations, Statistics Canada, Industrial Organization and Finance Division.

Foreign multinationals have long been a dominant force in Canada's energy sector. During the early 1970s, foreign-controlled firms generated virtually all of the revenues in these industries. With the advent of FIRA, the revenue shares of foreign-controlled companies began to decline precipitously. By the early 1980s, the share of energy revenues generated by foreign-controlled firms had declined to about 70%. The reductions in foreign control that occurred under FIRA were similar in both sub-sectors.

Figure 3. Percentage of revenues under foreign control, by sector

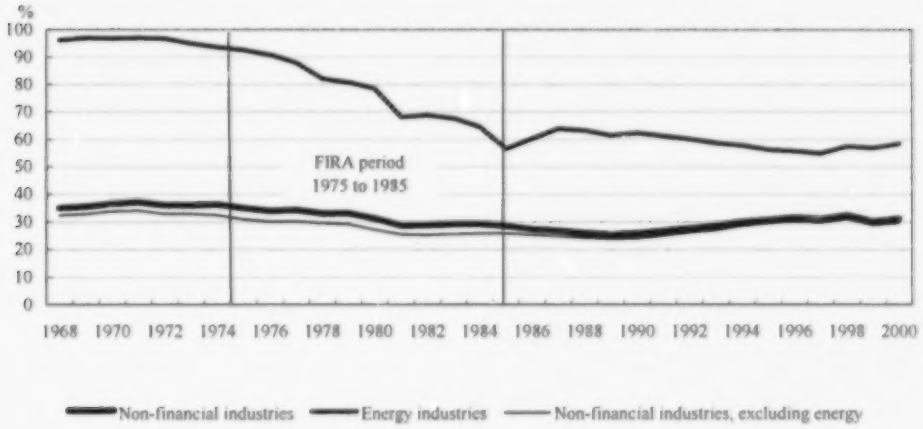

Source: Special tabulations, Statistics Canada, Industrial Organization and Finance Division.

The revenue estimates suggest that a progressive long-run decline in foreign control within the energy sector continued into the 1990s. In what follows, we examine how changes in foreign control in the energy sector influence the overall pattern of decline and recovery apparent during the FIRA and post-FIRA periods. We evaluate the impact of the energy sector in Figure 3 by excluding energy revenues from the tabulation of our non-financial totals. We are interested in the extent to which the post-FIRA recovery phase observed in the aggregate (Figure 1) becomes more pronounced once energy industries are excluded from the fold.[7]

Despite much higher foreign control shares in energy industries, the volume of revenues controlled by non-Canadian firms in energy industries is not large when viewed in relation to all foreign-controlled revenues across the economy. The exclusion of energy industries from our non-financial aggregate has only a small impact on the aggregate revenue shares presented in Figure 3. How does the exclusion of energy industries affect the aggregate trend? During the FIRA period, the declines in foreign control in energy industries had little qualitative impact on the pattern of aggregate decline apparent within the non-financial sector. In the post FIRA period, however, there is a slightly more accelerated recovery in foreign activity during the mid 1990s once energy industries are removed from the mix. And the progressive declines in foreign control during the 1970s and 1980s are reversed—foreign-controlled firms generated 32.4% of revenues in 1968 and 29.7% of revenues in 2000.[8]

6. *Recent changes in foreign control, 2000 to 2003*

This paper has examined long-run changes in the level of foreign control in Canada's economy over the last three decades. We have concentrated on the non-financial sector—a comprehensive cross-section of different goods and service industries—as a means of evaluating the aggregate trend. We have also reported detailed foreign control tabulations for the energy sector, and subsequently examined how changes in foreign activity in this sector have affected the overall trend for non-financial industries. Our interest in the energy sector is driven by analytical considerations—as the liberalization of the regulatory regime that affected most sectors of the economy in the immediate post-FIRA period did not occur, at the same pace or to the same extent, in the energy sector.

As discussed in Baldwin and Gellatly (2005), periodic changes to the classification systems that are used to generate statistics on foreign control can hamper time-series analysis, especially at the detailed industry level. These periodic changes in classification are introduced with the aim of improving the accuracy and relevance of current statistics, as new classifications are designed to better reflect the evolving structure of the economy. One such shift occurred in 1999 with the adoption of the new North American Industry Classification System (NAICS). In this final section, we shift our focus from long-run trends to recent short-term movements in foreign control, using industry data for the 2000 to 2003 period that are defined on a consistent NAICS basis.

During recent years, there has been a sizable increase in the share of non-financial corporate assets controlled by foreign firms, up from 25.4% in 2000 to 29.3% in 2003. This represents a continuation of the upward trend in foreign control apparent since the mid 1980s. Foreign control of Canada's non-financial assets has thus returned to levels witnessed in the mid 1960s.

Table 1 reports on the level of foreign control in specific industries in both 2000 and 2003, along with the corresponding percentage point change and the rate of growth (or decline). These growth or decline rates are calculated as the percentage point change in foreign control over the period divided by the level of foreign control in 2000. Both the share of assets and operating revenues under foreign control are examined. The industries in Table 1 are sorted by the share of industry assets under foreign control in 2000, from highest (manufacturing) to lowest (utilities).

Of the 16 industries for which data are available in both 2000 and 2003, nine experienced an increase in the share of assets under foreign control during this period. The two industries with high levels of foreign control in 2000 also experienced relatively large increases in multinational activity. Foreign control of manufacturing assets grew by 14% from 2000 to 2003 (from 45.0% of assets to 51.3%). Oil and gas extraction and support activities[9] saw the asset holdings of foreign firms increase by 18.0%.

Several other industries experienced very large rates of growth in the share of assets controlled by foreign multinationals. Foreign control over mining assets (except oil and gas) grew by over 50% during this three-year period, as the share of industry assets accounted for by foreign firms rose from 22.5% to 34.5%. In transportation and warehousing, foreign control over industry assets grew by 83%.

Table 1. Assets and revenues under foreign control, by industry

	Percentage of assets under foreign control (2000)	Percentage of assets under foreign control (2003)	Percentage point change in asset share	Rate of growth or decline (%)	Percentage of revenue under foreign control (2000)	Percentage of revenue under foreign control (2003)	Percentage point change in revenue share	Rate of growth or decline (%)
Manufacturing	45.0	51.3	6.3	14.0	50.7	52.1	1.4	2.8
Oil and gas extraction and support activities	41.7	49.1	7.4	17.7	54.0	55.9	1.9	3.5
Wholesale trade	37.8	35.5	-2.3	-6.1	36.2	35.1	-1.1	-3.0
Administrative and support, waste management and remediation services	28.2	25.5	-2.7	-9.6	19.4	18.8	-0.6	-3.1
Mining (except oil and gas)	22.5	34.5	12.0	53.3	24.1	34.7	10.6	44.0
Professional, scientific and technical services	18.7	16.5	-2.2	-11.8	23.0	15.9	-7.1	-30.9
Retail trade	17.9	20.3	2.4	13.4	16.2	15.9	-0.3	-1.9
Transportation and warehousing	14.7	26.9	12.2	83.0	13.7	16.5	2.8	20.4
Accommodation and food services	14.7	16.4	1.7	11.6	10.1	11.2	1.1	10.9
Real estate and rental and leasing	14.0	13.7	-0.3	-2.1	14.7	11.5	-3.2	-21.8
Construction	4.6	5.0	0.4	8.7	5.4	4.9	-0.5	-9.3
Arts, entertainment and recreation	4.4	1.6	-2.8	-63.6	1.8	1.5	-0.3	-16.7
Information and cultural industries	4.3	5.7	1.4	32.6	8.8	7.8	-1.0	-11.4
Educational, healthcare and social assistance services	3.4	1.4	-2.0	-58.8	3.3	1.6	-1.7	-51.5
Agriculture, forestry, fishing and hunting	2.3	1.9	-0.4	-17.4	2.3	1.6	-0.7	-30.4
Utilities	2.2	6.7	4.5	204.5	33.3	31.1	-2.2	-6.6
All non-financial industries	25.4	29.3	3.9	15.4	31.1	30.2	-0.9	-2.9

Source: Statistics Canada, Industrial Organization and Finance Division.

The two industries with the third and fourth highest foreign control shares in 2000 saw modest declines in the share of assets under foreign control during the 2000-2003 period. Wholesale trade saw its foreign-asset share decline by 6%, from 37.8% in 2000 to 35.5% in 2003. Administrative and support, waste management and remediation services experienced a 10% decline in assets under foreign control.

While the overall share of non-financial assets under foreign control has increased in recent years, there has been no concomitant increase in the share of corporate revenues generated by foreign firms. In fact, foreign companies accounted for a slightly lower portion of non-financial revenues in 2003 (30.2%) than they did in 2000 (31.1%). Of industries with large increases in the share of assets under foreign control, only mining (except oil and gas) experienced large gains in the share of industry revenue under foreign control. Within manufacturing, the growth of foreign-controlled assets was accompanied by more modest gains in the foreign share of corporate revenues.[10] This said, the share of manufacturing assets and manufacturing revenues controlled by foreign companies was virtually identical in 2003, both at slightly over 50%. In oil and gas extraction industries, the foreign asset share also increased more than the revenue share, but foreign-controlled revenues still remained slightly higher than foreign-controlled assets in 2003.

Changes in the share of non-financial assets under foreign control can result from both structural effects (changes in how assets are distributed across industries) and intensity effects (changes in the level of foreign activity within specific industries). We used a decomposition technique to

evaluate the relative importance of structural and intensity effects in generating the observed increase in the share of non-financial assets under foreign control. We found that virtually all the change over the 2000 to 2003 period was due to changes in foreign intensity—increases in the portion of industry assets accounted for by foreign-controlled firms after the impact of structural changes in the distribution of industry assets is taken into account.

The observed increase in the share of non-financial assets controlled by non-residents was led by a more visible multinational presence in industries with high levels of foreign control. As noted earlier, the two industries with the highest foreign control shares in 2000—manufacturing and oil and gas extraction and support activities—both experienced sizable increases in multinational activity over this short-run period, with foreign companies acquiring larger shares of manufacturing and oil and gas assets. These industries together accounted for about 65% of the stock of foreign non-financial assets in both 2000 and 2003.[11]

7. Conclusion

Over the last four decades, foreign multinationals operating in Canada have experienced both a retrenchment and then a resurgence in their activities. This pattern of decline and recovery has mirrored underlying changes in the regulatory regime that first tightened and then relaxed the restrictions on inward foreign direct investment. In this paper, we examine the presence of foreign multinationals in Canadian industry, concentrating on the broad relationship between changes in foreign control and the regulatory regime.

We recognize that regulation is one of several factors that serve to influence the volume of multinational investment in Canada. Long-run reductions in tariffs may have been working to discourage multinational investment in Canadian markets during the period studied. Changes in the incentives for multinational investors may also have been occurring via underlying changes in the relative costs of Canadian labour and capital. These too would be expected to affect the size of FDI inflows. Accordingly, it becomes difficult to isolate the impact of regulatory changes from other causal factors.

This multidimensionality notwithstanding, the visual evidence on the relationship between the regulatory regime and foreign control is, at first blush, compelling. Our analysis here and in Baldwin and Gellatly (2005) suggests there are reasonable grounds to conclude that the major regulatory changes of recent decades—the implementation of FIRA and the subsequent replacement of FIRA by Investment Canada—had an appreciable impact on the aggregate share of economic activity under foreign control. As the regulatory climate became more restrictive under FIRA, there was a visible retrenchment in multinational activity. As restrictive regulations gave way to more liberal policies towards FDI in the post-FIRA era, the importance of foreign-controlled firms increased.

We looked for evidence of a relationship between the regulatory climate and foreign control in several ways (see Baldwin and Gellatly, 2005). First, we used regression analysis to account for different facets of the economic environment that are posited to influence the investment strategies of multinationals—and we still found the effect of regulatory change to be significant.

Second, we extended our descriptive analysis of foreign control to a broad cross section of industries, asking if the pattern of decline and recovery evident in the aggregate data is apparent in many different sectors, or localized to specific industries. We found that this growth and recovery pattern is generally widespread—which is also consistent with the view that a common regulatory effect was exerting an appreciable impact on the investment environment. In this paper, we extended this line of analysis by focusing on a specific area of the economy, the energy sector, where the pattern of regulatory change differed from the restrictive-to-liberal transition that in general characterized the end of the FIRA period. Here too there are grounds to conclude that regulation had an impact, as foreign control in mining and energy industries has now begun to trend upward, following the pattern seen in other sectors.

Statistics on the incidence of multinational activity often frame larger debates on the desirability of foreign multinationals and foreign direct investment. The central issue, beyond our scope here but well examined in many parallel studies, is how the presence of multinationals alters the competitive dynamics of domestic markets. This involves both the types of strategies and activities that foreign-controlled firms pursue in host economies, along with the impact that multinational operations have on domestic firms. The tighter investment restrictions of the 1960s and 1970s were predicated on a widely held view that multinationals truncate their activities in host markets, concentrating low-value activities abroad while locating high-value activities in home economies. On this view, multinationals were often portrayed as bringing little benefit to host markets, in that many of the economic rents associated with these foreign operations were transferred from affiliates to parent companies. Many recent studies, drawing from new business surveys and administrative data on economic performance, paint a decidedly different view of multinational operations, arguing that foreign-controlled businesses located in Canada tend to be well developed firms—productive and high paying relative to their domestic competitors, with relatively sophisticated innovation and technology activities.[12] And there is some evidence that these foreign-controlled businesses transmit positive externalities, in the form of productivity gains, to domestic businesses.

These and other studies will continue to shape impressions of whether high incidences of foreign direct investment and foreign control are desirable or deleterious. In this paper and in Baldwin and Gellatly (2005), we draw attention to the fact that the multinational presence in Canada, while always sizable, is not invariant, in the short term, to the types of regulatory incentives under which foreign firms are expected to operate. While more restrictive investment regulations can perturb the economy from these levels in the short run, their impact is transitory once the barriers are removed.

References

Baldwin, J.R. and G. Gellatly. 2005. *Global Links: Long-Term Trends in Foreign Investment and Foreign Control in Canada: 1960-2000*. The Canadian Economy in Transition. Series, catalogue no. 11-622-MIE2005008., no. 008. Ottawa: Statistics Canada.

Baldwin, J.R. and W. Gu. 2005. *Global Links: Multinationals, Foreign Ownership and Productivity Growth in Canadian Manufacturing*. The Canadian Economy in Transition. Series, catalogue no. 11-622-MIE2005, no. 009. Ottawa: Statistics Canada.

Caves, R.E. 1982. *Multinational Enterprise and Economic Analysis*. Cambridge, Mass.: Cambridge University Press.

Globerman, S. 1999. *Implications of Foreign Ownership Restrictions for the Canadian Economy – A Sectoral Analysis*. Industry Canada Discussion Paper. Catalogue no. Number 7. Ottawa: Industry Canada.

Globerman, S. and D.M. Shapiro. 1999. "The Impact of Government Policies on Foreign Direct Investment: The Canadian Experience." *Journal of International Business Studies*. 30, (3): 513–532.

Government of Canada. 1968. *Foreign Ownership and the Structure of Canadian Industry: Report of the Task Force on the Structure of Canadian Industry*. (The Watkins Report). Ottawa: Queen's Printer.

Government of Canada. 1972. *Foreign Investment in Canada*. (The Gray Report). Ottawa: Information Canada.

Kurdle, R. 1994. "Regulating Multinational Enterprises in North America." *Multinationals in North America*. L. Eden (ed.). Industry Canada Research Series, Volume Three. Calgary: University of Calgary Press.

Statistics Canada. Industrial Organization and Finance Division. 2005. *Corporations Returns Act 2003*. Catalogue no. 61-220-XIE. Ottawa: Statistics Canada.

Endnotes

1. A more extensive discussion of data issues is found in Baldwin and Gellatly (2005).
2. For examples, see The Watkins Report (1968) and The Gray Report (1972); for background, see Kurdle (1994).
3. See Globerman and Shapiro (1999) for a more extensive discussion of FIRA.
4. Globerman (1999) discusses many of these in detail.
5. See also Industrial Organization and Finance Division (2005, section 2).
6. Data descriptions for the two energy sub-sectors, petroleum and coal manufacturing industries and oil and gas manufacturing industries, are as follows. Data for petroleum and coal industries from 1968 to 1988 are based on two 1960 SIC-E industries, petroleum refineries (365) and other petroleum and coal products industries (369). Data for the 1988-1998 period correspond to the 1980 SIC-E industries, refined petroleum products (3611), lubricating oil (3612), and other petroleum and coal industries (369). Data for post 1998 years are based on NAICS 58424 petroleum and coal products manufacturing. In terms of oil and gas extraction industries, data for 1968 to 1988 are based on 1960 SIC-E industries, coal mines (061) and petroleum and gas wells (063). Data for the 1988-1998 period correspond to the 1980 SIC-E industries, coal mines (063), conventional crude oil and natural gas (0711) and non-conventional crude oil industries (0712). Data in subsequent years are based on NAICS oil and gas extraction (211) and coal mining (2121).
7. A minor note regarding data comparability: there is a very slight difference between the non-financial revenue estimates for the year 2000 presented in Figures 1 and 2. These reflect revisions to the non-financial series presented in Figure 1 that are not available for the sectoral estimates reported in Figure 3.
8. The same qualitative result is obtained if assets rather than revenues are used.
9. Note that the data for oil and gas and support activities are not directly comparable to the energy estimates reported in Section 5.
10. The increase in the foreign-controlled asset share relative to the foreign-controlled output share in manufacturing is compatible with an increase in the capital intensity of foreign-controlled manufacturing firms, which may explain recent increases in the relative labour productivity of foreign-controlled manufacturing firms (see Baldwin and Gu, 2005).
11. Manufacturing assets dominate this mix—the stock of foreign-controlled manufacturing assets amounted to 51% of all non-financial assets in 2000.
12. For discussion of these studies, see the multinationals section at http://www.statcan.ca/english/freepub/11-623-XIE/11-623-XIE2003001.htm

N° 11-624-MIF au catalogue — N° 013
ISSN: 1708-0177
ISBN: 0-662-71552-7

Document analytique

Aperçus sur l'économie canadienne

Évolution du contrôle étranger sous divers régimes de réglementation : Multinationales au Canada

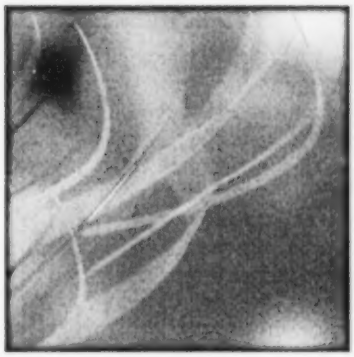

par John R. Baldwin, Guy Gellatly et David Sabourin

Division de l'analyse micro-économique
18e étage, Immeuble R.H. Coats, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone: 1 800 263-1136

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Évolution du contrôle étranger sous divers régimes de réglementation : Multinationales au Canada

par

John R. Baldwin
DAME
Statistique Canada

Guy Gellatly
DAME
Statistique Canada

David Sabourin
DOFI
Statistique Canada

11-624-MIF N° 013
ISSN : 1708-0177
ISBN : 0-662-71552-7

Mars 2006

Comment obtenir d'autres renseignements :
Service national de renseignements : 1-800-263-1136
Renseignements par courriel : infostats@statcan.ca

Les auteurs tiennent à remercier Christian Nicol de la Division de l'organisation et des finances de l'industrie (DOFI) de Statistique Canada pour son aide au développement des estimations des séries chronologiques pour le secteur de l'énergie déclaré à la section 5. Ils aimeraient aussi remercier Desmond Beckstead et Mark Brown de la Division de l'analyse microéconomique (DAME) de Statistique Canada pour leur aide avec la méthode de décomposition décrite à la section 6. Les auteurs tiennent à remercier Cynthia Baumgarten pour ses commentaires et suggestions.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2006

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux, et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire quelque contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, ou de le transmettre sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

This publication is available in English upon request (Catalogue no.11-624-MIE).

Note de reconnaissance
Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Résumé

Le présent document traite de l'incidence du contrôle étranger sur les branches d'activité non financières canadiennes. Il est axé sur l'évolution de la part des actifs et des recettes sous contrôle étranger au cours d'une longue période durant laquelle le régime canadien de réglementation de l'investissement direct étranger a d'abord été plus contraignant, puis s'est libéralisé. Ces changements réglementaires ont coïncidé avec un repli, puis une reprise des activités des multinationales étrangères dans l'industrie canadienne. Nous présentons les résultats agrégés pour les branches d'activité non financières, ainsi que des totalisations particulières pour le secteur de l'énergie. Nous présentons aussi des totalisations par secteur plus détaillées pour la période allant de 2000 à 2003.

1. Introduction

Le rendement de l'économie canadienne dépend de l'efficience des producteurs canadiens et de l'efficacité du jeu de la concurrence sur les marchés. La puissance de ces forces concurrentielles est fonction de caractéristiques intrinsèques, comme la structure du marché, mais aussi de l'interaction des producteurs avec le système politique. D'une part, les entreprises réagissent aux incitations économiques, mais, d'autre part, leurs activités sont souvent tempérées par les contraintes réglementaires imposées par l'État.

L'historique de l'activité des multinationales étrangères au Canada offre un exemple de la façon dont les entreprises réagissent à divers climats concurrentiels. L'investissement direct étranger est un élément important de l'économie canadienne depuis la fédération. De longue date, les entreprises étrangères ont réagi aux forces économiques en établissant leurs activités de production au Canada. En tout temps, le système politique canadien s'est efforcé d'influer sur la nature de ces activités, d'abord par la voie de tarifs douaniers et de sa politique commerciale et, plus récemment, par la réglementation directe de l'investissement direct étranger (IDE). La dernière initiative de réglementation de l'État canadien donne matière à une étude de cas sur la mesure dans laquelle il est possible de modeler les forces du marché, c'est-à-dire la façon dont l'imposition d'un règlement influe sur le niveau global de l'investissement et la façon dont réagissent subséquemment les investisseurs étrangers lorsque s'assouplit la réglementation.

Dans le présent document, nous décrivons les variations à long terme du contrôle étranger, en nous concentrant sur les années durant lesquelles le climat réglementaire s'est durcit puis s'est libéralisé. L'étude porte sur les variations globales du contrôle étranger, ainsi que sur celles propres au secteur de l'énergie. Nous examinons les industries de l'énergie séparément, parce qu'il s'agit d'un secteur de l'économie où l'investissement étranger a continué de faire l'objet de restrictions après l'adoption de politiques plus libérales ailleurs.

Nos données sur les activités des multinationales étrangères proviennent du programme CALURA (*Loi sur les déclarations des personnes morales et des syndicats*, aujourd'hui la *Loi sur les déclarations des personnes morales* ou CRA) de Statistique Canada. Ces données permettent de brosser un tableau général de l'importance des sociétés sous contrôle étranger dans

les divers secteurs de l'économie canadienne. Le programme CALURA définit une entreprise sous contrôle étranger comme étant une entreprise dont au moins 50 % des actions avec droit de vote sont contrôlées par des résidents étrangers ou par une société étrangère (il existe des exceptions à cette règle de majorité simple dans les cas où la société nationale est *effectivement* contrôlée de l'étranger)[1]. Les données du programme sont produites en imputant tous les capitaux propres, les recettes et les activités générés ou détenus par des entreprises sous contrôle étranger au secteur sous contrôle étranger, si bien qu'il nous est facile d'estimer la part de l'activité économique nationale, en termes d'actifs, de recettes ou de capitaux propres, qui est sous contrôle étranger.

La présentation du document est la suivante. À la section 2, nous donnons un bref aperçu du régime de réglementation régissant les capitaux étrangers au Canada. À la section 3, nous décrivons l'évolution à long terme du contrôle étranger dans les branches d'activité non financières. À la section 4, nous discutons d'une recherche connexe qui place l'importance des forces réglementaires dans son contexte en examinant d'autres facteurs susceptibles d'entraîner des changements dans le contrôle étranger. À la section 5, nous présentons le contrôle étranger dans le secteur de l'énergie et examinons les tendances globales dans les branches d'activité non financières après en avoir exclu le secteur de l'énergie. À la section 6, nous donnons des totalisations par secteur détaillées pour la période allant de 2000 à 2003. Enfin, à la section 7, nous présentons nos conclusions.

2. *Évolution du régime de réglementation de l'investissement – un bref aperçu*

Les facteurs réglementaires et les réductions des tarifs douaniers ont été considérés les uns et les autres comme ayant une incidence sur le degré d'investissement direct étranger au Canada. Alors que la réduction des tarifs a éliminé progressivement les obstacles au mouvement des biens, les modifications apportées au régime de réglementation de l'investissement ont d'abord érigé des barrières au mouvement des capitaux, puis les ont réduites. Ces changements de politique réglementaire reflètent les courants intellectuels dominants de l'époque. À la fin des années 1960 et au début des années 1970, on se souciait beaucoup de ce qui était généralement considéré comme étant les conséquences négatives de l'accroissement du contrôle étranger[2]. Cet état d'esprit a abouti, au milieu des années 1970, à l'établissement de l'Agence d'examen de l'investissement étranger (AEIE), dont le mandat était de surveiller l'investissement étranger dans l'économie canadienne et de statuer sur les influx proposés de capitaux. L'investissement direct en provenance de l'étranger qui comportait l'acquisition d'entreprises canadiennes par des investisseurs étrangers ou l'établissement de nouvelles jeunes entreprises sous contrôle étranger devait être approuvé par l'AEIE. La création de cette dernière est peut-être l'exemple le plus frappant d'une politique réglementaire « mise en œuvre principalement et explicitement pour modifier l'environnement entourant l'investissement direct étranger au Canada »; sous l'AEIE, les investisseurs étrangers étaient tenus de prouver que les influx d'investissements directs étrangers auraient des « avantages significatifs pour la population canadienne » (Globerman et Shapiro, 1999 : 515, 516)[3].

De 1975 à 1985, l'AEIE a établi le cadre réglementaire général régissant les activités d'investissement des multinationales étrangères. Les capitaux étrangers ont fait l'objet d'un examen plus minutieux que par le passé, et le fardeau administratif et réglementaire pesant sur les investisseurs étrangers s'est accru. Le mandat de l'AEIE avait, certes, une grande portée, mais le régime canadien de réglementation de l'investissement comptait aussi une gamme importante de politiques sectorielles adaptées aux particularités des diverses industries. Nombre de ces politiques étaient axées sur les industries généralement considérées d'une importance stratégique pour l'économie canadienne, comme les services financiers, les télécommunications et les industries pétrolières et gazières[4]. Ces dernières, qui forment le secteur de l'énergie, sont examinées dans le présent rapport. Le niveau d'investissement étranger dans le secteur de l'énergie a toujours été élevé, avec des entreprises étrangères contrôlant une part relativement importante des actifs et des recettes de l'industrie. Les années 1970 et 1980 ont vu la mise en place d'initiatives réglementaires conçues pour limiter la présence étrangère dans ce secteur. Le Programme énergétique national (PEN) institué en 1980, qui était la plus en vue de ces initiatives, avait plusieurs objectifs, dont celui de favoriser la canadianisation du secteur pétrolier.

Après l'arrivée au pouvoir d'un nouveau gouvernement dans les années 1980, le climat réglementaire général visant les capitaux étrangers, qui s'était durci, a évolué vers une position plus libérale. En 1985, l'AEIE a été remplacée par un nouvel organisme, Investissement Canada, dont le mandat se voulait moins contraignant, c'est-à-dire faciliter et solliciter l'investissement direct étranger au lieu de le contrôler. Parallèlement, les montants seuils des investissements étrangers donnant lieu à un examen par Investissement Canada aux termes de l'ALE et de l'ALENA ont été modifiés. En outre, le gouvernement de l'époque a décidé de laisser expirer le Programme énergétique national, à l'exception de la compagnie nationale des pétroles (Petro-Canada) dont l'État a gardé la propriété.

Si l'attitude à l'égard de l'investissement direct en provenance de l'étranger s'est libéralisé au milieu des années 1980, les contraintes réglementaires plus restrictives des années 1970 n'ont pas été relâchées uniformément dans toutes les industries, du moins dans le court terme. Dans le secteur de l'énergie, les restrictions visant la propriété étrangère ont été maintenues, quoique atténuées comparativement à la période antérieure. Les restrictions qui empêchaient les investisseurs étrangers d'acquérir des sociétés pétrolières et gazières canadiennes « financièrement saines » sont restées en vigueur jusqu'au début des années 1990 (voir Globerman, 1999). Quoique certaines restrictions visant l'investissement se soient relâchées durant la période post-AEIE, la compagnie pétrolière appartenant à la Couronne (Petro-Canada) a continué d'exister et d'être protégée contre les tentatives de prise de contrôle étrangères.

Aux sections qui suivent, nous examinons comment a évolué l'effet du contrôle étranger dans l'industrie canadienne sous ces divers régimes de réglementation.

3. Recul et reprise : tendances agrégées du contrôle étranger

Pour évaluer la présence globale des multinationales étrangères dans l'économie canadienne, on peut examiner la proportion de l'ensemble des actifs, ou des recettes, des sociétés qui est imputable aux entreprises sous contrôle étranger. Conformément aux conventions de déclaration

du programme CRA, des estimations distinctes sont généralement produites pour les branches d'activité non financières et pour les branches d'activité financières, les premières servant de normes pour évaluer l'importance du contrôle étranger dans l'agrégat. Les rapports des actifs sont fondés sur les facteurs de production et axés sur les activités d'investissement, c'est-à-dire les achats de machinerie, d'équipement et de bâtiments dont ont besoin les entreprises pour générer des services du capital. Ces rapports des actifs représentent l'une des mesures de l'influence exercée par les multinationales étrangères sur la capacité productive de l'économie nationale. En revanche, les rapports des recettes sont fondés sur la production et reflètent donc mieux les fluctuations cycliques à court terme de l'activité économique, si celles-ci affectent différemment les entreprises étrangères et nationales. Les tendances à long terme des parts des actifs et de la production sous contrôle étranger peuvent différer si l'intensité de capital des entreprises étrangères devient supérieure (ou inférieure) à celle de leurs homologues nationales. Les parts des actifs et des recettes des entreprises sous contrôle étranger exploitées dans les branches d'activité non financières sont présentées à la figure 1[5].

Figure 1. Pourcentage des actifs et des recettes sous contrôle étranger, branches d'activité non financières

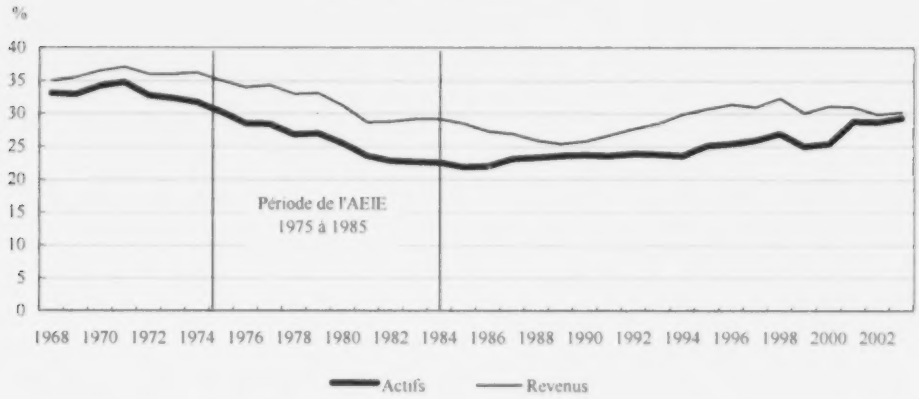

Source : Statistique Canada, Division de l'organisation et des finances de l'industrie.

Au cours des quatre dernières décennies, on a assisté à un repli, puis à une reprise des activités des multinationales étrangères au Canada tel que démontré par leur part des actifs et des recettes. Comme nous l'avons mentionné plus haut, à la fin des années 1960, le monde des universitaires et des stratèges était consterné par les effets, que nombre d'entre eux jugeaient néfastes, de l'investissement direct étranger sur l'économie canadienne. Il s'agit aussi d'une période durant laquelle les multinationales étrangères, par la voie de l'investissement direct étranger, ont accru leur présence dans les branches d'activité non financières du Canada. En 1971, quelque 35 % des actifs non financiers et 37 % des recettes non financières du pays étaient sous contrôle étranger. Au début des années 1970, la mise en place d'un régime de réglementation plus contraignant a entraîné une réduction de la présence globale des multinationales étrangères dans l'économie canadienne. Ce repli du contrôle étranger s'est poursuivi activement après l'entrée complète en vigueur de l'AEIE en 1975. Cette année-là, quelque 30 % des actifs des branches d'activité non financières étaient sous le contrôle d'entreprises étrangères; dix ans plus tard, quand l'AEIE a

cessé d'exister, 22 % seulement des actifs étaient encore sous contrôle étranger. La part des recettes des entreprises sous contrôle étranger, qui représentait 35 % de l'ensemble des recettes des branches d'activité non financières en 1975, s'établissait à 29 % en 1985.

Durant la période qui a suivi l'AEIE, de nombreuses restrictions visant l'influx d'investissements directs étrangers ont été relâchées, et l'on a assisté à un redressement progressif de la part de l'activité économique imputable aux entreprises sous contrôle étranger. Les parts d'actifs et de recettes sous contrôle étranger ont toutes deux commencé à augmenter, celle des actifs progressivement à partir du milieu des années 1980 et celle des recettes, à partir des années 1990. Au cours des années 1990, les entreprises étrangères ont accru leur présence dans les branches d'activité non financières, quoique les parts des actifs et des recettes sous contrôle étranger soient demeurées inférieures à celles enregistrées durant les périodes records de la fin des années 1960 et du début des années 1970. Le caractère relativement modeste de la reprise du contrôle étranger durant les années post-AEIE pourrait être le résultat d'effets contradictoires des incitations destinées à susciter l'investissement des multinationales. Le fait que l'accroissement du contrôle étranger n'ait pas annulé complètement sa diminution antérieure donne à penser que les variations du contrôle étranger pourraient être attribuables à la fois à la réduction des tarifs douaniers et aux modifications apportées à la réglementation. De 1965 à 2000, les tarifs douaniers ont baissé de façon plus ou moins continue. Toutes choses étant égales par ailleurs, au cours des années 1970 et au début des années 1980, aussi bien les tarifs douaniers que le régime de réglementation avaient pour but de réduire l'incidence du contrôle étranger. Durant les années qui ont suivi, ces forces se sont opposées, les réductions tarifaires donnant lieu possiblement à une réduction de l'investissement étranger et les modifications apportées à la réglementation durant la période après l'AEIE servant à favoriser cet investissement.

À première vue, les résultats présentés à la figure 1 sont convaincants. La diminution précipitée de la part de l'activité économique imputable aux entreprises étrangères a eu lieu durant une période où le régime de réglementation de l'investissement était moins favorable à l'influx d'investissements directs étrangers. Quand le régime de réglementation a commencé à se libéraliser, ce processus de retrait s'est progressivement inversé et la présence globale des entreprises sous contrôle étranger dans l'économie s'est accrue. Il en est certainement ainsi des actifs, pour lesquels la courbe du fléchissement et du redressement reflète étroitement la transition à un climat réglementaire restrictif, puis à un climat plus libéral. La diminution de la part des actifs sous contrôle étranger a été plus ou moins continue du début des années 1970 au milieu des années 1980, c'est-à-dire durant la période qui a mené à la création de l'AEIE et durant l'existence de cette dernière. La courbe de fléchissement et de croissance de la part des recettes sous contrôle étranger a été légèrement différente, la phase de fléchissement s'étant prolongée jusqu'à la fin des années 1980 et ayant été suivie d'un redressement prononcé au début des années 1990.

4. L'influence d'autres facteurs sur l'évolution du contrôle étranger

Dans la présente étude, nous attirons l'attention sur un ensemble de forces réglementaires qui déterminent, en partie, l'attrait de l'économie canadienne pour les investisseurs étrangers. En réalité, les décisions des multinationales concernant l'investissement à l'étranger dépendent d'un ensemble complexe de facteurs sous-jacents, dont la réglementation existante. Les coûts

salariaux relatifs, les coûts subis pour réunir les capitaux d'investissement, le dynamisme des économies hôtes, les politiques tarifaires, les différentiels de change et les considérations liées aux opérations de couverture sont tous des facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur la façon dont les multinationales répartissent leurs dépenses d'investissement. Les multinationales peuvent aussi adapter leur stratégie d'investissement en vue de réaliser encore d'autres objectifs, comme l'obtention d'actifs spécialisés (p. ex., capital de recherche et développement) qu'il est difficile d'exploiter dans le contexte d'opérations sans lien de dépendance (Caves, 1982).

Débrouiller de façon compréhensible les effets de ces facteurs déterminants dépasse le cadre de la présente étude. Nous voulons examiner ici la mesure dans laquelle les variations agrégées du contrôle étranger sont en harmonie avec les grands changements survenus dans le régime de réglementation régissant l'investissement étranger. Bien que nous nous limitions à un simple examen de la relation entre le contrôle étranger et la réglementation, certains lecteurs souhaiteront une étude plus rigoureuse des influences déterminantes afin de replacer l'importance de la réglementation dans son contexte. Dans un exercice connexe (Baldwin et Gellatly, 2005), nous essayons d'isoler les effets des modifications apportées au régime de réglementation de ceux d'autres facteurs qui sont considérés comme ayant une incidence sur l'importance des influx de capitaux étrangers. Ces facteurs aident à évaluer l'attrait qu'exerce le climat d'investissement au Canada comparativement aux États-Unis. Dans cet exercice, nous estimons quel est le lien entre la part des actifs sous contrôle étranger et le produit intérieur brut relatif, le coût unitaire relatif de la main-d'œuvre, la croissance des salaires relatifs et les différences entre le rendement prévu du capital au Canada et aux États-Unis. Cette analyse comprend une tendance temporelle et des variables binaires permettant d'évaluer le passage du régime de réglementation plus restrictif au régime plus libéral.

Nous constatons que le coût unitaire relatif de la main-d'œuvre et la croissance relative des taux salariaux ont tous deux un effet négatif et significatif sur le contrôle étranger. Par conséquent, les coûts relatifs élevés de la main-d'œuvre sur les marchés canadiens réduisent l'attrait qu'exerce ces derniers sur les investisseurs étrangers. La variable de rendement relatif des capitaux propres a un effet positif et significatif, puisque des rendements relativement élevés (faibles) sur les marchés canadiens favorisent (découragent) l'influx de capitaux étrangers.

Il convient de souligner que, quand ces approximations de l'attrait du climat économique sont incluses dans le modèle, il persiste des preuves que la période de l'existence de l'AEIE a été marquée par un recul du contrôle étranger.

5. *Profils sectoriels du recul et de la reprise : industries de l'énergie contre industries hors secteur de l'énergie*

Dans le cadre d'une étude connexe, Baldwin et Gellatly (2005) ont constaté que le profil de recul et de reprise qui se dégage de la figure 1 s'observait dans de nombreux secteurs, ce qui donne à penser que les variations du degré de contrôle étranger étaient dictées, entre autres, par des facteurs généraux, comme les changements apportés au régime de réglementation.

L'exercice statistique présenté à la section 4, qui est axé sur la part sous contrôle étranger des actifs des branches d'activité non financières, corrobore cette opinion. Il existe des preuves de l'existence d'une relation statistique entre l'évolution du climat de réglementation et celle du contrôle étranger, même après que l'on ait tenu compte de l'effet d'autres facteurs susceptibles d'influer sur l'importance de l'investissement direct étranger.

Toutefois, ces profils agrégés pourraient masquer des tendances plus détaillées propres aux diverses industries, puisque le passage d'un climat réglementaire restrictif à un climat libéral ne s'est pas fait uniformément dans tous les secteurs de l'économie. Comme nous l'avons mentionné plus haut, certains secteurs, dont celui de l'énergie, ont maintenu diverses mesures restrictives pendant une bonne partie de la période postérieure à celle de l'AEIE.

Dans la présente section, nous nous concentrons sur les changements à long terme du contrôle étranger dans le secteur canadien de l'énergie. Ce dernier comprend deux sous-secteurs, à savoir 1) la fabrication de produits du pétrole et du charbon et 2) l'extraction de pétrole et de gaz. Les inquiétudes concernant les activités des multinationales étrangères dans ces sous-secteurs ont persisté pendant une bonne partie de la période d'après l'AEIE. A la figure 2, nous montrons la part des recettes des entreprises sous contrôle étranger dans le secteur de l'énergie[6]. Nous présentons les données séparément pour les industries de la fabrication des produits du pétrole et du charbon et pour celles de l'extraction de pétrole et de gaz, ainsi que la moyenne pour le secteur de l'énergie.

Figure 2. Pourcentage des recettes sous contrôle étranger, secteur de l'énergie

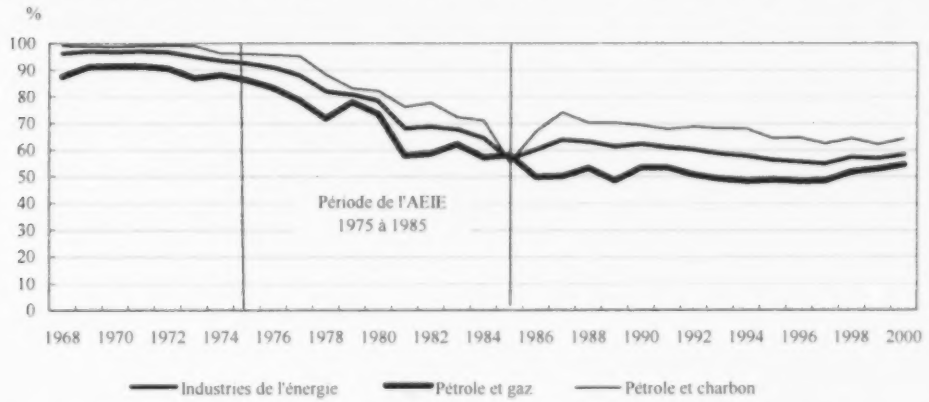

Source : Totalisations spéciales, Statistique Canada, Division de l'organisation et des finances de l'industrie.

De longue date, les multinationales étrangères ont joué un rôle dominant dans le secteur canadien de l'énergie. Au début des années 1970, quasiment la totalité des recettes de ce secteur ont été générées par des entreprises sous contrôle étranger. Après la création de l'AEIE, la part des recettes de ces entreprises a commencé à chuter brusquement. Vers le début des années 1980, la part des recettes du secteur de l'énergie imputable aux entreprises sous contrôle étranger était tombée à environ 70 %. Le recul du contrôle étranger survenu sous le règne de l'AEIE a été à peu près le même dans les deux sous-secteurs.

Les estimations des recettes donnent à penser qu'un déclin progressif à long terme du contrôle étranger dans le secteur de l'énergie s'est poursuivi pendant les années 1990. Ci-après, nous examinons comment l'évolution du contrôle étranger dans le secteur de l'énergie a influencé le profil global de recul et de reprise observé durant l'existence de l'AEIE et durant la période qui a suivi. Nous évaluons l'effet du secteur de l'énergie à la figure 3 en excluant les recettes de ce secteur du calcul des totaux pour le secteur non financier. Nous cherchons à déterminer dans quelle mesure la phase de redressement durant la période qui a suivi l'existence de l'AEIE observée dans l'agrégat (figure 1) est plus prononcée si l'on exclut le secteur de l'énergie[7].

Figure 3. Pourcentage des recettes sous contrôle étranger, par secteur

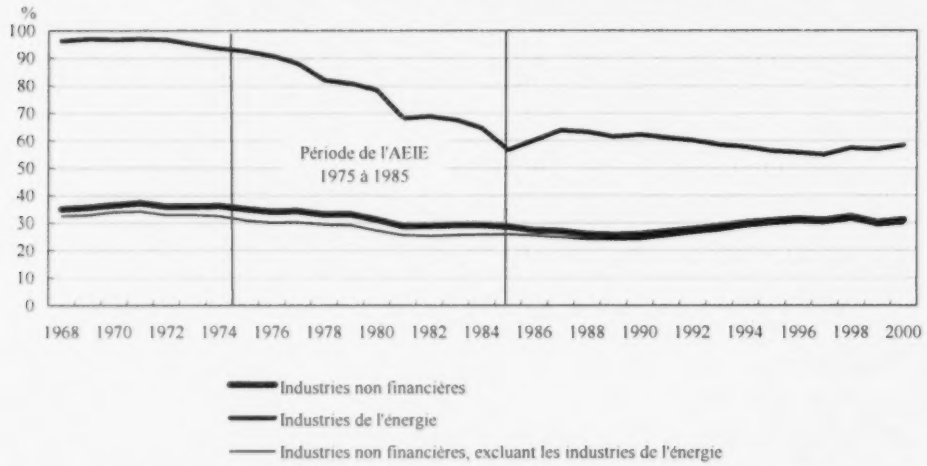

Source : Totalisations spéciales, Statistique Canada, Division de l'organisation et des finances de l'industrie.

Bien que la part des recettes du secteur de l'énergie contrôlée par les entreprises étrangères soit beaucoup plus élevée que celle contrôlée par les entreprises canadiennes, elle n'est pas importante comparativement à la totalité des recettes sous contrôle étranger dans l'ensemble de l'économie. L'exclusion du secteur de l'énergie de notre agrégat non financier n'a qu'un faible effet sur la part des recettes de l'agrégat présentée à la figure 3. Comment l'exclusion du secteur de l'énergie influe-t-elle sur la tendance agrégée? Durant la période d'existence de l'AEIE, le recul du contrôle étranger dans le secteur de l'énergie a eu peu d'effets qualitatifs sur la courbe agrégée du recul qui s'observe pour le secteur non financier. Par contre, durant la période qui a suivi l'AEIE, la reprise de l'activité étrangère a été un peu plus rapide au milieu des années 1990, si l'on supprime le secteur de l'énergie de l'agrégat. En outre, le recul progressif du contrôle étranger durant les années 1970 et les années 1980 est inversé, les entreprises sous contrôle étranger ayant produit 32,4 % des recettes en 1968 et 29,7 % en 2000[8].

6. *Évolution récente du contrôle étranger, 2000 à 2003*

Jusqu'à présent, nous avons examiné dans le rapport l'évolution à long terme du niveau de contrôle étranger dans l'économie canadienne au cours des trois dernières décennies. Nous nous sommes concentrés sur le secteur non financier, c'est-à-dire un groupe représentatif de branches du secteur des biens et des services, afin d'évaluer la tendance agrégée. Nous avons également présenté des totalisations détaillées du contrôle étranger dans le secteur de l'énergie, puis examiné l'effet de l'évolution de l'activité étrangère sur la tendance globale dans le secteur non financier. L'attention que nous accordons au secteur de l'énergie est dictée par des considérations analytiques, puisque la libéralisation du régime réglementaire qui a touché la plupart des secteurs de l'économie durant la période qui a suivi directement l'abolition de l'AEIE ne s'est pas manifestée au même rythme ou dans la même mesure dans ce secteur.

Comme il est discuté dans Baldwin et Gellatly (2005), les modifications apportées périodiquement aux systèmes de classification utilisés pour produire les statistiques sur le contrôle étranger peuvent gêner l'analyse des séries chronologiques, particulièrement au niveau de détail de la branche d'activité. Ces changements périodiques de classification servent à relever l'exactitude et la pertinence des statistiques courantes, puisque les nouvelles classifications sont conçues de façon à mieux refléter la structure évolutive de l'économie. L'un de ces changements a eu lieu en 1999, au moment de l'adoption du nouveau Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Dans cette dernière section, notre examen passe des tendances à long terme aux mouvements à court terme récents du contrôle étranger, en nous appuyant sur des données au niveau de l'industrie couvrant la période de 2000 à 2003, où les industries sont définies conformément au SCIAN.

On a assisté ces dernières années à un accroissement important de la part des actifs des sociétés non financières contrôlées par les entreprises étrangères, celle-ci étant passée de 25,4 % en 2000 à 29,3 % en 2003. Cet accroissement prolonge la tendance à la hausse du contrôle étranger manifeste depuis le milieu des années 1980. Le contrôle étranger des actifs non financiers canadiens est donc revenu aux niveaux observés au milieu des années 1960.

Le tableau 1 donne le niveau de contrôle étranger dans certains secteurs en 2000 et en 2003, ainsi que la variation en points et les taux de croissance (ou de décroissance) correspondants. Ces taux de croissance ou de décroissance sont calculés en divisant la variation en points du contrôle étranger au cours de la période par le niveau de contrôle étranger en 2000. Nous examinons la part des actifs ainsi que la part des recettes d'exploitation sous contrôle étranger. Les secteurs d'activité énumérés au tableau 1 sont classés selon la part des actifs du secteur sous contrôle étranger en 2000, en allant de la plus élevée (fabrication) à la plus faible (services publics).

Parmi les 16 secteurs pour lesquels des données sont disponibles pour 2000 ainsi que 2003, neuf ont vu augmenter leur part des actifs sous contrôle étranger durant cette période. Les deux secteurs dont le niveau de contrôle étranger était élevé en 2000 ont également été le siège d'un accroissement assez important de l'activité des multinationales. Le contrôle étranger des actifs du secteur de la fabrication a augmenté de 14 % de 2000 à 2003 (pour passer de 45,0 % à 51,3 %). Dans le groupe de l'extraction de pétrole et de gaz et des activités de soutien à

Tableau 1. Actifs et recettes sous contrôle étranger, selon le secteur

	Pourcentage des actifs sous contrôle étranger (2000)	Pourcentage des actifs sous contrôle étranger (2003)	Variation en points de pourcentage de la part des actifs	Taux de croissance ou de décroissance (%)	Pourcentage des recettes sous contrôle étranger (2000)	Pourcentage des recettes sous contrôle étranger (2003)	Variation en points de pourcentage de la part des recettes	Taux de croissance ou de décroissance (%)
Fabrication	45,0	51,3	6,3	14,0	50,7	52,1	1,4	2,8
Extraction de pétrole et de gaz et activités de soutien	41,7	49,1	7,4	17,7	54,0	55,9	1,9	3,5
Commerce de gros	37,8	35,5	-2,3	-6,1	36,2	35,1	-1,1	-3,0
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	28,2	25,5	-2,7	-9,6	19,4	18,8	-0,6	-3,1
Extraction minière (sauf le pétrole et le gaz))	22,5	34,5	12,0	53,3	24,1	34,7	10,6	44,0
Services professionnels, scientifiques et techniques	18,7	16,5	-2,2	-11,8	23,0	15,9	-7,1	-30,9
Commerce de détail	17,9	20,3	2,4	13,4	16,2	15,9	-0,3	-1,9
Transport et entreposage	14,7	26,9	12,2	83,0	13,7	16,5	2,8	20,4
Hébergement et services de restauration	14,7	16,4	1,7	11,6	10,1	11,2	1,1	10,9
Services immobiliers et services de location et de location à bail	14,0	13,7	-0,3	-2,1	14,7	11,5	-3,2	-21,8
Construction	4,6	5,0	0,4	8,7	5,4	4,9	-0,5	-9,3
Arts, spectacles et loisirs	4,4	1,6	-2,8	-63,6	1,8	1,5	-0,3	-16,7
Industrie de l'information et industrie culturelle	4,3	5,7	1,4	32,6	8,8	7,8	-1,0	-11,4
Services d'enseignement, soins de santé et assistance sociale	3,4	1,4	-2,0	-58,8	3,3	1,6	-1,7	-51,5
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	2,3	1,9	-0,4	-17,4	2,3	1,6	-0,7	-30,4
Services publics	2,2	6,7	4,5	204,5	33,3	31,1	-2,2	-6,6
Ensemble des branches non financières	25,4	29,3	3,9	15,4	31,1	30,2	-0,9	-2,9

Source : Statistique Canada, Division de l'organisation et des finances de l'industrie.

l'extraction de pétrole et de gaz[9], la part des actifs détenue par les entreprises étrangères a augmenté de 18 %.

Le taux de croissance de la part des actifs contrôlés par des multinationales étrangères a été très élevé dans plusieurs autres secteurs. Le contrôle étranger sur les actifs du secteur des mines (sauf le pétrole et le gaz) s'est accru de plus de 50 % durant la période des trois ans étudiée, la part imputable aux sociétés étrangères étant passée de 22,5 % à 34,5 %. Dans le secteur du transport et de l'entreposage, le contrôle étranger sur les actifs a augmenté de 83 %.

Les deux secteurs occupant les troisième et quatrième rangs du classement par ordre décroissant des parts du contrôle étranger en 2000 ont constaté une légère baisse de leur part des actifs sous contrôle étranger entre 2000 et 2003. Celle du secteur du commerce de gros a diminué de 6 %, pour passer de 37,8 % en 2000 à 35,5 % en 2003. Celle du secteur des services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement a fléchi de 10 %.

Bien que la part globale des actifs non financiers sous contrôle étranger ait augmenté ces dernières années, nous n'observons aucun accroissement concomitant de la part des recettes des sociétés générée par les entreprises étrangères. En fait, ces dernières représentaient une part un peu plus faible des recettes du secteur non financier en 2003 (30,2 %) qu'en 2000 (31,1 %). Parmi les secteurs dont la part des actifs sous contrôle étranger s'est accrue fortement, seul celui de l'exploitation minière (sauf le pétrole et le gaz) a enregistré une augmentation importante de sa part des recettes du secteur sous contrôle étranger. Dans la fabrication, la croissance de la part des actifs sous contrôle étranger s'est assortie d'une augmentation plus modeste de la part sous

contrôle étranger des recettes des sociétés[10]. Ceci étant dit, la part des actifs et celle des recettes du secteur de la fabrication contrôlées par des sociétés étrangères étaient virtuellement identiques en 2003, toutes deux légèrement supérieures à 50 %. Dans les industries de l'extraction de pétrole et de gaz, la part des actifs étrangers a également augmenté plus que la part des recettes, mais cette dernière était encore légèrement supérieure à la première en 2003.

Les variations de la part des actifs non financiers sous contrôle étranger peuvent être le résultat d'effets structurels (modification de la répartition des actifs entre secteurs) ainsi que d'effets d'intensité (modification du niveau d'activité étrangère dans certains secteurs). Nous avons utilisé une méthode de décomposition pour évaluer le rôle relatif des effets structurels et des effets d'intensité dans l'accroissement observé. Nous avons constaté que presque toute la variation survenue de 2000 à 2003 était due à des changements d'intensité de l'activité étrangère, c'est-à-dire des accroissements de la part des actifs d'un secteur imputable à des entreprises sous contrôle étranger, après que l'on ait tenu compte de l'effet des changements structurels sur la répartition des actifs du secteur.

L'accroissement observé de la part des actifs non financiers contrôlés par des non-résidents est dû principalement à une présence plus importante des multinationales dans les secteurs où le niveau de contrôle étranger est élevé. Comme nous l'avons mentionné plus haut, les deux secteurs où les parts du contrôle étranger étaient les plus importantes en 2000, c'est-à-dire la fabrication et l'extraction de pétrole et de gaz et des activités de soutien, ont tous deux connu un accroissement considérable de l'activité des multinationales au cours de la période à court terme étudiée, les sociétés étrangères ayant acquis des parts importantes de leurs actifs. Ensemble, ces secteurs représentaient environ 65 % du stock d'actifs non financiers sous contrôle étranger en 2000 et en 2003[11].

7. Conclusion

Au cours des quatre dernières décennies, on a assisté à un repli puis à une reprise des activités des multinationales étrangères au Canada. Ce profil de recul et de reprise reflète l'évolution sous-jacente du régime de réglementation, qui a d'abord visé à durcir les restrictions à l'égard de l'investissement direct étranger, puis à les assouplir. Dans le présent document, nous examinons la présence des multinationales étrangères dans l'économie canadienne, en nous concentrant sur la relation générale entre l'évolution du contrôle étranger et celle du régime de réglementation.

Nous reconnaissons que la réglementation est l'un des multiples facteurs destinés à influer sur le volume d'investissement des multinationales au Canada. Les réductions à long terme des tarifs douaniers pourraient avoir dissuadé les multinationales d'investir sur les marchés canadiens durant la période étudiée. L'intérêt des multinationales pour l'investissement au Canada pourrait aussi avoir évolué en fonction des variations sous-jacentes des coûts relatifs du travail et du capital canadien. En principe, ces facteurs devraient avoir une incidence sur l'importance des influx de capitaux étrangers. Par conséquent, il devient difficile d'isoler l'effet des changements de réglementation de celui d'autres facteurs.

Nonobstant cette multidimensionnalité, la preuve visuelle de la relation entre le régime de réglementation et le contrôle étranger est, de prime abord, convaincante. L'analyse que nous présentons ici, ainsi que dans Baldwin et Gellatly (2005), laisse entendre que les grandes modifications apportées à la réglementation ces dernières décennies, c'est-à-dire la création de l'Agence d'examen de l'investissement étranger, puis son remplacement par Investissement Canada, ont eu une incidence marquée sur la part globale de l'activité économique sous contrôle étranger. À mesure que le climat réglementaire se durcissait sous le régime de l'AEIE, on a assisté à un repli manifeste de l'activité des multinationales. Quand la réglementation restrictive a fait place à des politiques plus libérales à l'égard de l'investissement direct étranger durant la période postérieure à l'AEIE, l'importance des entreprises sous contrôle étranger s'est accrue.

Nous avons recherché des preuves d'une relation entre le climat de réglementation et le contrôle étranger de plusieurs façons (voir Baldwin et Gellatly, 2005). En premier lieu, nous avons recouru à l'analyse par régression pour tenir compte des divers aspects de l'environnement économique qui, en principe, influent sur les stratégies d'investissement des multinationales, et nous avons constaté que l'effet des modifications réglementaires demeurait significatif. En deuxième lieu, nous avons étendu l'analyse descriptive du contrôle étranger à un grand éventail de secteurs, en nous demandant si le profil de repli et de reprise qui se dégage des données agrégées s'observe dans un grand nombre de secteurs différents ou s'il est limité à des industries particulières. Nous avons conclu que ce profil de repli et de reprise est pour ainsi dire généralisé, résultat qui confirme l'opinion selon laquelle un facteur réglementaire commun a eu un effet appréciable sur l'environnement d'investissement. Nous avons étendu cette analyse ici en nous concentrant sur un domaine particulier de l'économie, le secteur de l'énergie, où le profil de l'évolution réglementaire diffère de la transition mentionnée d'un climat restrictif à un climat libéral qui a généralement caractérisé la fin de la période d'existence de l'AEIE. Ici aussi, nous avons tout lieu de conclure que la réglementation a eu un effet, puisque le contrôle étranger dans les secteurs de l'extraction minière et de l'énergie commence maintenant à présenter une tendance à la hausse, à l'instar d'autres secteurs.

Les statistiques sur l'incidence des activités des multinationales servent souvent de cadre à des débats plus généraux sur la désirabilité des multinationales étrangères et de l'investissement direct étranger. La question fondamentale, qui dépasse le cadre de la présente étude, mais qui a été bien examinée dans nombre d'études parallèles, est celle de savoir si la présence des multinationales altère la dynamique concurrentielle des marchés nationaux. Elle englobe à la fois les types de stratégies et d'activités que les entreprises sous contrôle étranger poursuivent dans les économies hôtes et l'effet qu'ont les activités des multinationales sur les entreprises nationales. Les restrictions plus rigoureuses de l'investissement mises en place durant les années 1960 et 1970 se fondaient sur la notion généralement reconnue que les multinationales tronquent leurs activités sur les marchés hôtes, en concentrant celles à faible valeur à l'étranger et en retenant les activités à valeur élevée dans leurs économies nationales. Selon cette théorie, les multinationales étaient souvent dépeintes comme des entités n'offrant que peu d'avantages aux marchés hôtes, en ce sens que les rentes économiques découlant de ces activités à l'étranger étaient transférées des filiales aux sociétés mères. De nombreuses études récentes, s'inspirant de nouvelles enquêtes auprès des entreprises et de données administratives sur le rendement économique, brossent un tableau nettement différent des activités des multinationales, leurs auteurs soutenant que les entreprises sous contrôle étranger établies au Canada ont tendance à

être des entreprises bien développées, productives et offrant une forte rémunération comparativement à leurs concurrentes nationales et poursuivant des activités relativement complexes touchant à l'innovation et à la technologie[12]. Il existe en outre certaines preuves que ces entreprises sous contrôle étranger sont à l'origine d'externalités favorables pour les entreprises nationales, sous la forme de gains de productivité.

Ces études et d'autres continueront d'influencer les impressions quant aux effets souhaitables ou délétères d'un niveau élevé d'investissement direct étranger et de contrôle étranger. Dans le présent rapport et dans Baldwin et Gellatly (2005), nous attirons l'attention sur le fait que, si la présence des multinationales au Canada a toujours été importante, elle n'est pas indépendante, dans le court terme, de la forme de régime réglementaire sous lequel les entreprises étrangères sont tenues de fonctionner. Bien que la mise en place d'une réglementation plus restrictive de l'investissement puisse perturber le niveau de contrôle étranger à court terme, l'effet est temporaire une fois que les barrières sont abolies.

Bibliographie

Baldwin, J.R. et G. Gellatly. 2005. *Liaisons globales : Tendances à long terme de l'investissement étranger et du contrôle étranger au Canada, 1960 à 2000.* Série sur l'économie canadienne en transition, n° 11-622-MIF2005008 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.

Baldwin, J.R. et W. Gu. 2005. *Liaisons globales : Multinationales, propriété étrangère et croissance de la productivité dans le secteur canadien de la fabrication.* Série sur l'économie canadienne en transition, n° 11-622-MIF2005009 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.

Caves, R.E. 1982. « Multinational Enterprise and Economic Analysis ». Cambridge, Mass.: Cambridge University Press.

Globerman, S. 1999. *Conséquences des restrictions à la propriété étrangère pour l'économie canadienne – une analyse sectorielle.* Document de discussion d'Industrie Canada. N° 7 au catalogue. Ottawa : Industrie Canada.

Globerman, S. et D.M. Shapiro. 1999. « The Impact of Government Policies on Foreign Direct Investment: The Canadian Experience ». *Journal of International Business Studies*, 30, 3 : 513–532.

Gouvernement du Canada. 1972. *L'investissement étranger au Canada.* (le Rapport Gray). Ottawa : Information Canada.

Gouvernement du Canada. 1968. *Propriété étrangère et la structure de l'industrie au Canada : Rapport du groupe de travail sur la structure de l'industrie au Canada.* (le rapport Watkins). Ottawa : Imprimeur de la Reine.

Kurdle, R. 1994. La réglementation des enterprises multinationales en Amérique du Nord. Dans *Multinationals in North* America. L. Eden (rév.). Document de recherche d'Industrie Canada. Volume 3. Calgary : University of Calgary Press.

Statistique Canada. Division de l'organisation et finances de l'industrie. 2005. *La loi sur les déclarations des personnes morales 2003.* N° 61-220-XIF au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.

Notes en fin de chapitre

1. Une discussion plus approfondie des questions concernant les données figure dans Baldwin et Gellatly (2005).
2. Pour des exemples, voir le Rapport Watkins (1968) et le Rapport Gray (1972); pour des renseignements contextuels, voir Kurdle (1994).
3. Une discussion plus approfondie de l'AEIE figure dans Globerman et Shapiro (1999).
4. Globerman (1999) discute de nombre de ces points en détail.
5. Voir aussi la Division de l'organisation et des finances de l'industrie (2005, section 2).
6. La description des données sur les deux sous-secteurs de l'énergie, à savoir celui de la fabrication de produits du pétrole et du charbon et celui de l'extraction de pétrole et de gaz sont les suivantes. En ce qui concerne la fabrication de produits du pétrole et du charbon, les données couvrant la période de 1968 à 1988 sont fondées sur la définition de deux branches de la CTI-E de 1960, à savoir les raffineries de pétrole (365) et les autres industries de la fabrication de produits du pétrole et du charbon (369). Les données pour la période allant de 1988 à 1998 correspondent à des branches de la CTI-E de 1980, à savoir les industries des produits pétroliers raffinés (3611), les industries des huiles de graissage et des graisses lubrifiantes (3612) et les autres industries des produits du pétrole et du charbon (369). Les données pour la période ultérieure à 1998 sont fondées sur le SCIAN 5824, fabrication de produits du pétrole et du charbon. En ce qui concerne l'extraction de pétrole et de gaz, les données pour 1968 à 1988 sont fondées sur des branches définies dans la CTI-E de 1960, à savoir les mines de charbon (061) et les puits de pétrole et de gaz (063). Les données pour la période allant de 1988 à 1998 correspondent aux branches définies dans la CTI-E de 1980, à savoir les mines de charbon (063), l'extraction du pétrole brut et du gaz naturel selon des méthodes classiques (0711) et l'extraction du pétrole brut selon des méthodes non classiques (0712). Les données pour les années subséquentes sont fondées sur le SCIAN, extraction de pétrole et de gaz (211) et extraction de charbon (2121).
7. Remarque mineure concernant la comparabilité des données : il existe une très légère différence entre les estimations des recettes du secteur non financier pour l'année 2000 présentées aux figures 1 et 2. Cette différence reflète des révisions apportées à la série sur les branches non financières présentées à la figure 1 qui ne sont pas disponibles pour les estimations sectorielles présentées à la figure 3.
8. Nous obtenons le même résultat qualitatif si nous utilisons les actifs plutôt que les recettes.
9. Il convient de souligner que les données pour l'extraction de pétrole et de gaz et les activités de soutien ne sont pas directement comparables aux estimations pour le secteur de l'énergie présentées à la section 5.
10. L'accroissement de la part des actifs sous contrôle étranger relativement à la part de la production sous contrôle étranger dans le secteur de la fabrication est compatible avec une augmentation de la concentration de capital des entreprises manufacturières sous contrôle étranger, ce qui pourrait expliquer la hausse récente de la productivité relative de la main-d'œuvre de ces entreprises (voir Baldwin et Gu, 2005).
11. Les actifs du secteur de la fabrication dominent cette composition — le stock d'actifs manufacturiers sous contrôle étranger représentait 51 % de l'ensemble des actifs non financiers en 2000.
12. Pour une discussion de ces études, voir la section sur les multinationales à l'adresse Internet http://www.statcan.ca/francais/freepub/11-623-XIF/11-623-XIF2003001_f.htm